



Inscriptions pédagogiques

Étudiants musiciens en cours de scolarité au CNSMD de Lyon (en 1er et 2e cycle) :

En juin, ils remplissent leur planning de cours pour l'année suivante. Le service de la scolarité enregistre ces plannings dans la base informatique « scolarité », ce qui permet des présences effectives dans les cours dès la rentrée de septembre.

Étudiants de première année de 1er cycle (DNSPM) :

Après avoir passé le bilan d'orientation de culture musicale s'ils y sont soumis et avoir reçu un planning de cours pendant la semaine d'intégration, les étudiants s'inscrivent dans les disciplines complémentaires.

Étudiants de première année de 2ème cycle (Master) nouveau au CNSMDL :

Ils reçoivent également un planning de cours pendant la semaine d'intégration. Ils sont reçus par le service scolarité et doivent remettre au plus tôt leur planning après avoir rencontré l'équipe pédagogique et notamment les enseignants chargés de suivre leur projet de recherche en master.

V.A.A. (Validation des Acquis Antérieurs) :

La validation des acquis antérieurs est une procédure de validation des compétences et connaissances acquises dans un autre cadre, applicable lors de l'entrée en formation des étudiants musiciens. Elle peut permettre à un étudiant de valider une partie des enseignements de son cursus afin d'éviter de recevoir un enseignement de même nature ou de même niveau déjà validé ailleurs. Cette procédure peut donner lieu à la délivrance de crédits et à la réduction en conséquence de la durée de la formation (cf. article 9 de l'Arrêté du 1^{er} février 2008 relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien et article 8 du règlement des études concernant l'organisation de la scolarité du 1^{er} cycle).

Tout étudiant concerné peut établir une demande de validation des acquis selon sa situation et son projet.

La procédure et la date de remise du dossier sont indiqués dans les documents de rentrée fournis aux étudiants. Avant de faire une demande, les étudiants doivent prendre connaissance du contenu de leur cursus sur le site internet du CNSMD : rubrique "les formations", à partir de la page d'accueil.